

Bibliothèque numérique

medic@

**Marquis, A. L.. Notice nécrologique
sur A.E.M. Havet...mort à Madagascar
le 1er juillet 1820**

*Paris, Guiraudet, 1823.
Cote : 90945 t. 7 n° 18*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x07x18>

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

A. E. M. HAVET,

NATURALISTE - VOYAGEUR

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS,

MORT A MADAGASCAR LE 1^{er} JUILLET 1820.

PAR A. L. MARQUIS,

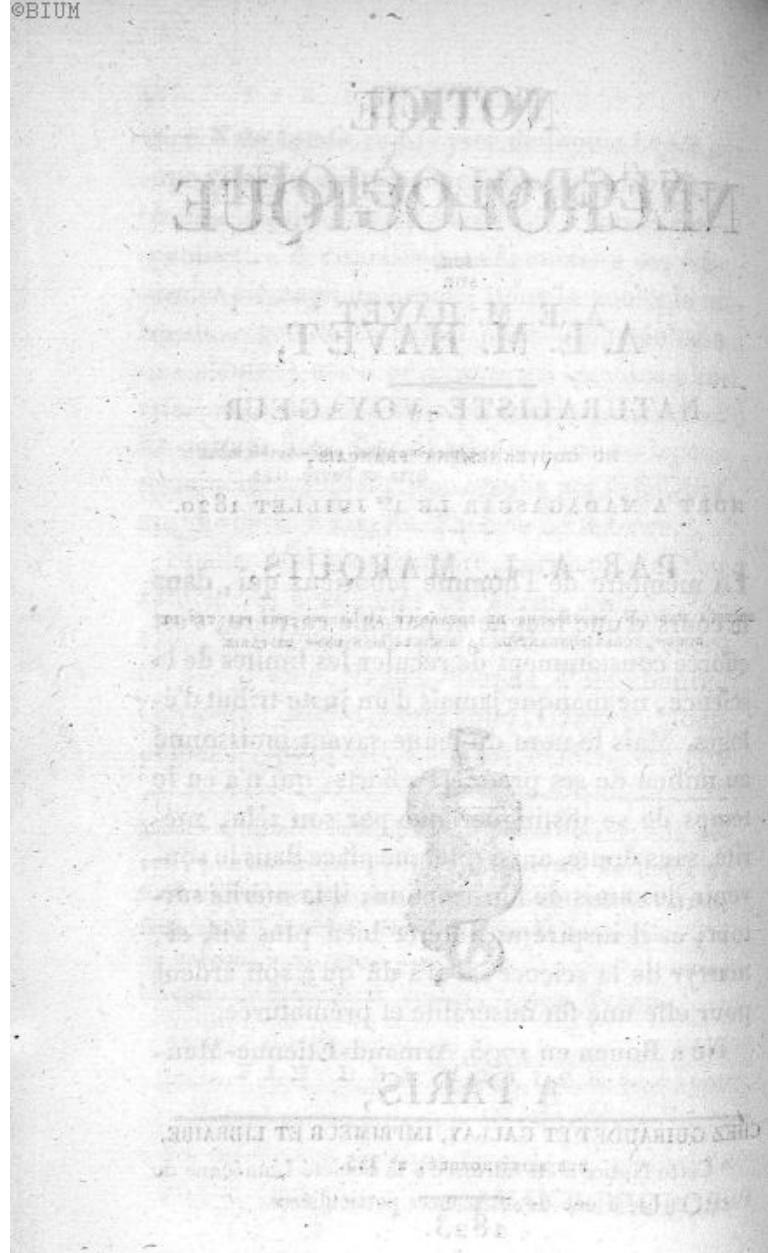
DOCTEUR MEDECIN, PROFESSEUR DE BOTANIQUE AU JARDIN DES PLANTES DE
ROUEN, CORRESPONDANT DE LA SOCIETE LINNÉENNE DE PARIS.

A PARIS,

CHEZ GUIRAUDET ET GALLAY, IMPRIMEUR ET LIBRAIRE,
RUE SAINT-HONORÉ, n° 315.

1823.





NOTICE NÉCROLOGIQUE

A. E. M. HAVET. *

Ultima me tellus, ultimas orbis habet.
OVID. DE PONTO. II. 5.

LA mémoire de l'homme laborieux qui, dans le cours d'une longue et paisible carrière, s'est efforcé constamment de reculer les limites de la science, ne manque jamais d'un juste tribut d'éloges. Mais le nom du jeune savant moissonné au milieu de ses premiers efforts, qui n'a eu le temps de se distinguer que par son zèle, mérite, sans doute, aussi quelque place dans le souvenir des amis de l'instruction; il la mérite surtout, et il inspire un intérêt bien plus vif, si, martyr de la science, il n'a dû qu'à son ardeur pour elle une fin misérable et prématuée.

Né à Rouen en 1795, Armand-Étienne-Mau-

* Cette Notice a été adressée à la Société Linnéenne de Paris, et lue à une de ses séances particulières.

rice Havet se fit remarquer de bonne heure par une vivacité d'esprit, une étendue de mémoire et une avidité d'apprendre qui semblaient lui promettre des succès dans la carrière des sciences. Après ses humanités, il se destina à la médecine ; l'étude de la botanique eut pour lui un attrait particulier, et ce goût décida de son sort. Il se distingua au cours de botanique au Jardin des Plantes de Rouen, par une ardeur extraordinaire pour cette science. Seul dans cette ville, que n'habitait plus alors sa famille, il passait souvent les journées entières à étudier les plantes dans le jardin, ou à herboriser dans les campagnes.

Un goût si prononcé n'éteignit cependant pas en lui le désir d'apprendre d'autres choses utiles. Il m'avait engagé, à l'entrée d'un hiver, à l'aider dans l'étude de l'anglais et de l'italien. Il venait alors presque tous les soirs arranger des plantes avec moi. Une heure environ donnée, chaque jour, à la suite de notre travail ordinaire, à la traduction d'ouvrages écrits dans ces deux langues, suffit pour le mettre en état d'entendre assez facilement, au bout de quelques mois, les poèmes de Pope, le Tasse, et même le Dante.

S'étant rendu à Paris pour y continuer ses études médicales, son amour pour la botanique ne fit que s'accroître. Il y joignit bientôt l'ento-

(7)

mologie, et prit des connaissances générales d'histoire naturelle, sans négliger pourtant la médecine, et surtout l'anatomie, à laquelle il se livra particulièrement. Doué d'une activité et d'une facilité égales à son ardeur de s'instruire, il faisait en même temps un cours abrégé de botanique pour les élèves de l'Ecole de Médecine qui voulaient acquérir promptement sur cette science des notions suffisantes pour le but auquel ils tendaient. Au milieu de tout cela, il trouvait encore le temps de s'occuper de l'éducation de son jeune frère, qu'il avait fait venir auprès de lui, et auquel il donnait des soins vraiment paternels. Tant de zèle, tant d'amour pour l'étude, lui avaient déjà mérité l'intérêt, l'attachement de plusieurs hommes distingués dans les sciences.

A la suite d'un concours où il se montra avec le plus grand avantage, Havet fut enfin, le 14 mai 1819, nommé naturaliste - voyageur du gouvernement. Le but de tous ses désirs était depuis long - temps de se trouver à portée de satisfaire sa passion de voir et de recueillir des choses nouvelles : le peu de connaissances positives qu'on possède sur la vaste étendue de Madagascar lui fit souhaiter d'être spécialement chargé d'observer cette île.

Avant de partir, il obtint, au mois d'août 1819,

le titre de docteur en médecine de Paris. L'hygiène des voyageurs dans les régions équatoriales fait le sujet de sa thèse.

Il avait précédemment rédigé pour le *Dictionnaire des sciences médicales* quelques articles relatifs surtout à la matière médicale, et fait un petit ouvrage intitulé : *Le Moniteur médical*, dont le but n'est pas sans utilité.

Il ne s'occupa plus, de ce moment, qu'à s'instruire de tout ce qu'ont fait connaître les voyageurs qui l'avaient précédé, sur Madagascar, ses productions et ses habitans, qu'à se tracer un plan de recherches, et à se procurer tout ce qui pouvait les faciliter; il prit même d'avance quelque teinture de la langue madecasse.

Muni d'instructions, de recommandations, de secours de toute espèce, animé par les conseils et les encouragemens des savans du premier ordre, Havet s'embarqua le 27 janvier 1820, à Rochefort, sur la gabarre du Roi *la Panthère*. Il semblait s'éloigner de la France sous les auspices les plus favorables.

Il avait obtenu d'emmener avec lui, comme aide-naturaliste, son jeune frère, M. Nicole Havet. Le même navire portait un autre jeune naturaliste, M. Godefroy, également accompagné de son frère, et qui, par une singulière conformité d'insfortune, a trouvé à Manille une fin

plus déplorable encore que celle de Havet à Madagascar.

Le caractère peu sociable de quelques-uns des marins sous l'influence desquels ils se trouvaient, et des vexations multipliées, rendirent la traversée peu agréable pour les jeunes savans. Ils en furent un peu dédommagés par l'accueil flatteur qu'ils reçurent à Palme, l'une des Canaries, où l'équipage relâcha, et où ils purent faire plusieurs herborisations.

A Bourbon, où ils arrivèrent après une autre relâche de quinze jours au cap de Bonne-Espérance, la mission de Havet prit un caractère plus important que lui-même ne le croyait en partant de France. Il fut chargé par le baron Milius, commandant de cette île, de se rendre, comme envoyé extraordinaire, auprès de Radama, l'un des principaux souverains de Madagascar, et de lui porter des présents.

Le 8 juin, Hayet aborda à Madagascar, dans la rade de Tamatave. Pendant huit jours qu'il y resta, il eut l'occasion de faire amitié avec Jean-René, chef ou roi de cette partie de la côte, dont il reçut différens services.

Plein d'impatience de remplir la mission qui lui était confiée, il se hâta de faire ses préparatifs, et dès le 16 il se met en marche pour Emyrne, lieu ordinaire de la résidence de Ra-

(10)

dama , à cent vingt lieues de Tamatave. La petite caravane se composait , outre les deux frères , de M. Henri Senec , habitant de Tamatave , interprète , et de quarante-cinq marmites , ou noirs , destinés à porter les bagages .

Pendant huit jours la troupe continue à s'avancer à petites journées , logeant ordinairement chez les chefs ou les principaux habitans des villages , et trouvant partout une franche hospitalité. Dans cette marche , Havet tient soigneusement note des plantes et autres productions de tout genre qui s'offrent à ses yeux , des usages économiques auxquels on les emploie , ou des propriétés qu'on leur attribue dans le pays ; des coutumes remarquables , des traits de mœurs dont il est témoin , ou qu'il peut apprendre de ses compagnons de voyage. Il trace la disposition topographique de divers lieux ; son frère fait plusieurs dessins d'hommes , d'animaux , de plantes , de sites. Il n'était guère possible de recueillir plus d'observations , plus de faits curieux , dans un voyage d'une semaine seulement. Quelques traits que je vais emprunter du journal de notre voyageur ne paraîtront peut-être pas déplacés .

La plupart de ses observations sont relatives aux plantes rencontrées sur sa route. Mais ces plantes n'ayant pu être conservées , et n'étant

(11)

ordinairement désignées que par leurs noms madécasses, ou incomplètement décrites, il est à peu près impossible de tirer un parti utile de ces notes.

Je remarque, en les parcourant, que parmi les propriétés de ces plantes indiquées par les naturels, beaucoup sont purement superstitionnelles. De ces végétaux, les uns chassent les esprits, d'autres concilient l'amour; il en est qu'il suffit d'enfouir en terre auprès d'un village pour le préserver de l'attaque des ennemis. Nulle part l'usage des amulettes de toute espèce ne paraît plus en vogue que parmi les Madécasses. Par tout l'ignorance enfante la superstition.

Havet eut deux fois l'occasion d'observer sur des enfans le pian, qui n'est pas rare dans cette île. Le fruit du voa-vontac est le principal remède qu'emploient les naturels contre cette maladie. On assura aux voyageurs que ceux qui en ont été parfaitement guéris donnent souvent naissance à des enfans qui en sont affectés.

La pratique de la vaccine est assez répandue parmi les Madécasses, qui ont montré beaucoup d'empressement à profiter de ce préservatif. Les pays voisins de la côte sont cependant encore à peu près les seuls qui jouissent des avantages de la découverte de Jenner.

(12)

L'un des premiers jours de sa marche, Havet eut occasion d'aller rendre une visite au chef du village d'Yvondrou, Fish, père de Bérora, l'un des deux jeunes Madecasses amenés à Paris, en 1819, par M. Sylvain Roux. Havet, qui avait beaucoup vu ces deux enfans avant son départ, s'était chargé de donner à Fish des nouvelles de son fils, et s'imaginait naturellement qu'il aurait grand plaisir à en recevoir. Il trouva ce vieux chef, dont la personne et la case offraient la même saleté, le même désordre, occupé à faire disposer sur un affût une mauvaise pièce de canon de six. Sa femme, beaucoup plus jeune et fort jolie, donnait la preuve qu'à tous les degrés de civilisation ont lieu des unions bizarres et mal assorties. A la grande surprise de notre voyageur, le mari et la femme montrèrent la plus grande indifférence sur le sort de leur fils. Une coutume de cette contrée semblerait pourtant indiquer qu'on y attache un grand prix à la paternité. Le père s'y désigne souvent par le nom de son fils, comme autrefois dans la Grèce héroïque le fils par celui du père : Fish est ainsi appelé *Rahi-ni-Berora*, le père de Berora, comme Achille le fils de Pélée.

En offrant des alimens à un étranger, les Madecasses, pour l'assurer qu'il ne court au-

cun risqne , ont ordinairement soin d'y goûter eux-mêmes. Cette coutume ne donne-t-elle pas lieu de croire que , malgré leur hospitalité , des crimes assez fréquens peuvent motiver la dé-
fiance.

Parmi ces hommes si éloignés de notre civi-
lisation , les mœurs ne sont cependant pas beau-
coup plus pures qu'au milieu du luxe effréné et de
la corruption de nos grandes cités. Le voyageur
qui s'arrête dans un village y est souvent abordé
par des vieilles qui lui offrent de le conduire
vers des jeunes filles complaisantes.

A la vue d'un lieu élevé , qui s'apercevait de
la pyrogue où il était alors , Havet fut surpris
d'entendre tout à coup ses marmites , ou noirs ,
se répandre en propos obscènes. Il apprit que
sur cette pointe , appelée *Toupiān* , était le
tombeau d'une femme du même nom , célèbre
par ses débauches , qui avait désiré qu'on l'en-
terrât sur cette élévation , près d'un passage
fréquenté , et que ses restes y fussent salués ,
par tous les voyageurs , dans le langage grossier
qui lui avait plu pendant sa vie. Les Madecasses
craindraient un mauvais voyage s'ils man-
quaient à remplir le vœu de *Toupiān*.

Chez les Madecasses , aussi - bien que chez
nous , quoiqu'ils n'aient ni avocats ni procu-
reurs , on peut se ruiner en chicanes. Leur es-

prit querelleur, processif, se peint dans la plupart des histoires qu'ils se plaisent à conter et qui roulent assez ordinairement sur des faits de ce genre.

A Vauvoise, réside une femme, appelée Suanta, et affectant de s'habiller en homme, qui s'est fait une réputation dans la contrée par ses interminables contestations avec tout ce qui l'approche. Elle a ruiné, par cette manie, plusieurs familles, et elle-même. Ce que n'eût pas fait notre police si perfectionnée, un roi madecasse, Jean-René, a chassé de ses États cette femme dangereuse.

Voici sur Radama-Lahe-Manzaca, roi des Ovas, vers lequel Havet était envoyé, quelques détails qui lui furent communiqués par son interprète et par plusieurs autres des habitans du pays qui l'accompagnaient.

Dian - Nampouine, père de Radama, avait quatre fils de différentes femmes. Ramavoulaé, Painé, chéri du peuple, dont le roi était peu aimé, entreprit de le détrôner. Raboudou-y-Merne, l'une des femmes de Dian-Nampouine, et alors sa favorite, entra dans ce complot. Instruit à temps de la conjuration, le roi convoque un grand conseil. Là, il demande par deux fois à son fils s'il est coupable, promettant de lui faire grâce s'il s'accuse franchement lui-

même. Le prince et la favorite, confondus, avouent leur crime. A peine ont-ils fait cet aveu, que, sur un simple signe du roi, les bourreaux, qui l'accompagnaient, s'emparent d'eux et les mettent à mort. D'autres complices furent punis de même. Ce fut environ trois mois après cette exécution que Dian-Nampouine désigna Radama pour son successeur.

Lénanhare et Ramboudoulahé, frères de Radama, lui avaient, par leur valeur, rendu d'importans services à la guerre. Jaloux de l'amour que la nation leur portait, on l'accusa de les avoir fait tuer en secret.

A la mort de son père, Radama fit observer le deuil à tout son peuple pendant trois ans. La privation de l'usage du tabac, la défense de chanter et de jouer des instrumens, de la danse, et de toute espèce de jeux; pour les femmes la défense de se baigner, de porter le canzou, l'obligation de se couper les cheveux, sont les principales circonstances de ce deuil. Quel souverain d'Europe oserait donner un pareil ordre et pourrait espérer d'être obéi? Si le despotisme est le moins parfait des gouvernemens, il en est le plus simple: il paraît donc assez naturel que ce soit chez les peuples les moins civilisés qu'on le trouve dans toute sa force.

Les habitans d'Emyrne doivent à Radama

d'utiles précautions contre les incendies. Par cette ordonnance de police madecasse, il n'est permis à aucun étranger de toucher au feu d'une case, ou d'en transporter d'un lieu dans un autre. Les habitans même ne peuvent transporter du feu que dans un pot de terre. Si un étranger est surpris portant du feu, c'est le maître de la case où il l'a pris qui est puni.

Voulant engager, par son exemple, ses sujets à profiter du bienfait de la vaccine, Radama s'est fait vacciner lui-même par M. Brown, député vers lui par les Anglais.

Depuis huit jours nos voyageurs et leur troupe marchaient pleins d'ardeur et de confiance. Le 23, ils se trouvaient à Manambou, à cinquante lieues de Tamatave. Ce jour-là, M. Nicole est pris de la fièvre. Le lendemain Havet lui-même, après une courte herborisation, revient pâle, défaït, inquiet. Bientôt se déclare une fièvre violente, accompagnée de vomissements. Un sang noir est mêlé aux matières qu'il rejette. Il s'efforce néanmoins de cacher son état, et veut absolument continuer sa route. Au premier village où l'on s'arrête, il est si mal, qu'il devient impossible d'aller plus loin. Il se décide alors, trop promptement peut-être, à rétrograder vers Tamatave, où il trouvera plus de secours

Quelques jours de repos étaient probablement le plus nécessaire de tous.

On ne croit pouvoir trop se hâter de se rapprocher de la côte. On force la marche; les noirs, qui portent les malades et les bagages, marchent. Il faut en augmenter le nombre. Havet est sans connaissance, et peut à peine prendre de l'eau de riz. On s'embarque sur des pyrogues pour traverser les lacs Noscivé et Noscibé, descendre une rivière qui, après trente lieues de cours, se jette à la mer, afin d'arriver plus vite; et plus d'une fois on est sur le point de chavirer.

Tamatave n'est plus qu'à quinze lieues de distance quand le vent s'élève; l'agitation des arbres du rivage, les nuages noirs dont le ciel s'enveloppe, tout annonce le mauvais temps. Bientôt la pluie tombe par torrens; un violent orage éclate. Couché dans son cadre, au milieu de la pyrogue, Havet mourant ne peut être mis à l'abri de la pluie. En vain son frère, très-malade lui-même, s'est dépouillé de sa redingote pour l'en couvrir: il baigne dans l'eau. L'arack et la pitué doublent les forces des noirs qui rament; on arrive enfin de nuit à Yondrou.

Là on essaie de sécher le malheureux Havet, auprès du feu d'une case, où du moins il est à l'abri. Les pyrogues qui portent les effets n'ar-

tant point encore arrivées, on ne peut le changer. Il ne peut plus rien avaler. Son frère, accablé de fatigue et tourmenté par la fièvre, et M. Henri, l'interprète, après lui avoir prodigué tous les soins qui sont en leur pouvoir, succombent l'un après l'autre à un sommeil involontaire.

Vers deux heures du matin, M. Nicole se réveille et se lève avec une peine extrême. Il cherche le foyer éteint, au travers des noirs couchés ça et là dans chambre, et qui dorment profondément. A la lueur de quelques broussailles qu'il a rallumées, il s'approche du lit de Havet : ses yeux sont fixes, sa bouche est entr'ouverte, son cœur ne bat plus, son corps conserve à peine un reste de chaleur.... Au cri de M. Nicole, qui tombe évanoui, M. Henri et les noirs se lèvent précipitamment, et le déplorable spectacle des deux jeunes frères, l'un déjà sans vie, l'autre privé de sentiment, tire des larmes de tous les yeux.

A peine revenu à lui-même, M. Nicole, malgré ses instances pour demeurer auprès des restes du frère qu'il chérissait et respectait comme un père, est transporté à Tamatave par les soins de M. Henri. Les noirs, qui marchent avec toute la vitesse dont ils sont capables, chantent suivant leur usage pour s'animer, et les paroles qu'ils improvisent sur un air lugubre

bre : *vaza mate, vaza mazar*, « le blanc est mort, l'autre blanc est malade, » ne sont pas propres à soulager l'angoisse de celui qu'ils portent *.

Le corps du pauvre Havet, apporté à *Tamatave*, y fut, le lendemain 2 juillet, enterré avec tout l'appareil qu'il est possible de déployer dans ce pays. Jean-René, roi du bas de la côte, ses chefs, le consul français et les traitans, une foule de peuple, et les femmes, échavélées et poussant, suivant la coutume des Malgaches, des cris douloureux, assisterent à cette funèbre cérémonie, pendant laquelle le bruit du canon rétintissait de cinq en cinq minutes.

M. Nicole se trouvait alors au lit dans le plus grand danger. Ce ne fut qu'après deux mois de maladie qu'il put aller sur la tombe de son frère lui payer le tribut des larmes les mieux méritées. Avec des troncs d'arbres enfouis en terre, il lui fit construire un monument surmonté d'une croix de quinze pieds de haut. Une pierre porte cette inscription :

« Ici repose Amand-Etienne-Maurice Havet,
« D. M. P., naturaliste-voyageur du gouvernement français. Il fut victime de son zèle, et

* Tous les détails de ce récit, jusqu'aux moindres circonstances, sont fidèlement tirés des notes fournies par M. Nicole.

« sera regretté de tous ceux qui l'ont connu.—
 « Ce monument lui a été érigé par son frère,
 « qui l'accompagnait en qualité d'aide-natu-
 « raliste. »

Le gouverneur de Bourbon s'est empressé de fournir à M. Nicolle les moyens de repasser dans cette île, et de là en France.

Cette courte notice suffira, je n'en doute pas, pour faire partager à ceux qui daigneront la lire le sentiment pénible et les regrets que j'éprouvais moi-même en traçant le tableau de la fin si triste d'un jeune voyageur, dont le savoir varié et le zèle infatigable donnaient les plus belles espérances. J'avais guidé ses premiers pas dans l'étude de l'histoire naturelle. Il m'était cher à plus d'un titre. J'ai cru que c'était à moi de rappeler sa mémoire, d'honorer d'une modeste couronne la tombe qui couvre ses restes dans une terre lointaine et sauvage, qu'il venait explorer au profit de la science, où il n'a vécu que peu de jours, où, pourtant il s'était déjà fait des amis qui l'ont sincèrement pleuré.

— M. le docteur Vauvray-Eugène-Maurice Havet
 — D. M. P. Maristisie-Lavabement au Bonaparte
 — M. Nicolle. —

— * Tous les détails de son éducation sont également dans les notes qui précèdent la notice de son père.